



Invitation à la vaccination COVID-19

Prenez vos rendez-vous



Un vaccin a été réservé pour votre enfant. Confirmez ou modifiez les rendez-vous pour que le centre de vaccination sache que vous viendrez. Demandez de l'aide à un membre de votre famille ou à un proche si vous en avez besoin.



Confirmez votre rendez-vous sur le site www.laatjevaccineren.be/registratie
Connectez-vous avec votre code de vaccination.



Ou scannez ce code QR avec votre téléphone intelligent.



Ou appelez le numéro

Apportez ce billet électronique au centre de vaccination



Votre code de vaccination personnel:

Cher(s) parent(s) de...

Ceci est une **invitation** pour la vaccination de votre enfant contre le COVID-19. La vaccination est **gratuite**. Conservez bien cette lettre.

La vaccination est **recommandée**, mais pas obligatoire. La vaccination est importante pour sauvegarder la santé de votre enfant et des personnes autour de lui. Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'importance de la vaccination et des vaccins en annexe.

Où et quand votre enfant sera-t-il vacciné ? Faites-nous savoir que vous viendrez!

| Où | Quand | |
|----|-----------------------|-----------------------|
| | Première vaccination: | Deuxième vaccination: |

- **Confirmez dès que possible que vous viendrez.** Avant le rendez-vous, coordonnez-vous avec l'autre parent ou le tuteur et prenez une décision conjointe et soutenue sur la vaccination de votre enfant.
- **Vous préférez ne pas accepter cette invitation à la vaccination?** Assurez-vous de nous en informer. Alors, nous pourrons utiliser le vaccin de votre enfant pour vacciner quelqu'un d'autre.
- Visitez le site www.laatjevaccineren.be/registratie et connectez-vous avec le code de vaccination.
- Ou appelez le numéro...

Que faire le jour de votre vaccination?

- Apportez le **billet électronique** de votre enfant et son **kids ID** ou sa **carte ISI+**.
- Toute personne âgée de plus de 6 ans porte un **masque buccal** chirurgical ou en tissu.
- Prévoyez des **vêtements confortables** pour votre enfant. Votre enfant recevra son vaccin dans la partie supérieure du bras.
- **Accompagnez votre enfant** Si vous ne pouvez pas être présent(e) vous-même, quelqu'un d'autre peut accompagner votre enfant. Aussi, lorsque vous êtes en quarantaine ou en isolement, quelqu'un d'autre doit accompagner votre enfant. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet en annexe.
- Votre enfant est malade, a la grippe ou une fièvre au delà de 38°C ? Alors, reportez le rendez-vous et prenez un nouveau rendez-vous lorsque votre enfant sera complètement guéri.
- Votre enfant est-il malade, a-t-il la grippe, a-t-il une fièvre au-delà de 38 °C, a-t-il eu un contact à haut risque, est-il en quarantaine, a-t-il été diagnostiqué avec COVID-19 suite à un test corona ou y a-t-il un membre de la famille en isolement? Reportez le rendez-vous et consultez les instructions dans l'annexe.

Où pouvez-vous trouver plus d'informations sur la vaccination contre le COVID-19 ? Lisez l'annexe.

- Parlez-en à votre médecin généraliste, pédiatre ou pharmacien.
- Consultez le site www.laatjevaccineren.be/5-11 ans
- Appelez le 1700, la ligne informative du gouvernement flamand.

Nous vous remercions de votre collaboration à la vaccination aisée. Ainsi, vous protégez votre enfant ainsi que son entourage.

Cordialement,

Dr. Dirk Dewolf
Administrateur général

Annexe: questions importantes

Pourquoi est-il important de faire vacciner votre enfant ?

- o La vaccination de votre enfant garantit que le virus se propage moins rapidement et moins largement. De cette façon, la vie scolaire de votre enfant sera moins souvent interrompue par les isolements, les quarantaines ou les fermetures d'écoles. Il y a également moins de chances que les sports, les passe-temps ou d'autres activités de votre enfant soient empêchés d'avoir lieu. C'est bon pour le bien-être de votre enfant et pour ses opportunités d'éducation et de développement.
- o Le vaccin est sûr et il est bien toléré par les enfants. Les enfants de 5 à 11 ans d'âge reçoivent un vaccin différent de celui des enfants de plus de 12 ans et des adultes. Des millions d'enfants à l'étranger ont déjà été vaccinés. Des effets secondaires graves n'ont été signalés que très exceptionnellement (pas d'indications de lésions permanentes).
- o L'immunité par vaccination est plus efficace que l'immunité par infection. Si votre enfant a déjà été infecté par COVID-19, il pourra encore être infecté une nouvelle fois. Cela se produit moins souvent après la vaccination. Même si votre enfant a déjà été atteint de COVID-19, nous recommandons toujours la vaccination.
- o La vaccination des enfants aide à protéger les parents, grands-parents, frères, sœurs et autres. Elle réduit le risque que votre enfant transmette une infection.
- o Heureusement, les enfants ne sont pas souvent malades à cause des variantes actuelles du COVID-19. Néanmoins, occasionnellement il y aura un enfant qui en est sérieusement malade. La vaccination protège très bien contre les formes de maladie graves.

L'une des situations suivantes s'applique-t-elle à votre enfant ? Alors, reportez éventuellement la vaccination.

- o Votre enfant a-t-il déjà eu une réaction allergique à un vaccin? Votre enfant a-t-il déjà eu besoin de soins médicaux après avoir pris un médicament ? Alors, assurez-vous d'en discuter avec votre médecin généraliste ou votre pédiatre avant le rendez-vous.
- o Votre enfant se sent-il malade, a-t-il la grippe ou une fièvre au delà de 38°C? Alors, reportez le rendez-vous et prenez un nouveau rendez-vous lorsque votre enfant sera complètement guéri.
- o Votre enfant a-t-il eu un contact à haut risque et / ou est-il en quarantaine ? Reportez la vaccination jusqu'au 10ème jour après le contact à haut risque.
- o Un test COVID a-t-il montré que votre enfant est atteint de COVID-19? Alors, votre enfant peut être vacciné 14 jours après le test. Si votre enfant présente des symptômes ou des plaintes, il ne peut être vacciné que 14 jours après la fin des plaintes. Reportez le rendez-vous si nécessaire.
- o Y-a-t-il un membre de la famille en l'isolation ? Reportez la vaccination jusqu'au 10ème jour après le début de l'isolement du membre de la famille.
- o Êtes-vous en tant que parent malade avec une fièvre au delà de 38°C ou êtes-vous en isolement ou en quarantaine ? Quelqu'un d'autre peut accompagner votre enfant au rendez-vous.

Qui décide de la vaccination?

Discutez de la vaccination avec votre enfant. Si vous n'êtes pas le seul parent, coordonnez la vaccination au préalable avec l'autre parent ou le tuteur, notamment en cas de coparentalité, et prenez une décision conjointe et soutenue avant de vous rendre au centre de vaccination. Si vous avez des questions, contactez votre médecin généraliste ou votre pédiatre. Vous aurez également l'opportunité de poser des questions au moment de la vaccination.

Qui peut accompagner votre enfant au centre de vaccination?

- o En tant que parent ou tuteur, vous pouvez accompagner votre enfant au centre de vaccination.
- o Si vous en tant que parent ou tuteur n'êtes pas dans la possibilité de l'accompagner, veuillez donner une lettre contenant votre consentement à l'adulte qui accompagne votre enfant. Utilisez la lettre sur www.laatjevaccineren.be/5-11-jarigen.

Votre enfant souffre d'une maladie chronique. Peut-il être vacciné?

Oui, les vaccins sont sûrs. Les enfants atteints de maladies chroniques sont plus susceptibles de souffrir de symptômes plus sérieux s'ils sont infectés par COVID-19. La vaccination est donc encore plus importante pour ces enfants-là.

Vous ne pouvez pas vous rendre au centre de vaccination. Que pouvez-vous faire?

Si votre enfant ne peut pas se rendre au centre de vaccination pour des raisons médicales, discutez-en avec votre médecin généraliste.